



## Les associations garantes de stabilité et de lien social

### À Venelles, les associations se mobilisent en solidarité avec le Mouvement Associatif

S'engager auprès des associations culturelles ou de solidarité, c'est mettre en avant le lien social et une société plus juste et équitable pour toutes et tous.

Adhérer à une association sportive, c'est s'inscrire au sein d'un projet de convivialité et de partage au cœur de son territoire.

Les associations occupent une place essentielle dans le quotidien des Françaises et des Français. Mais elles sont à la fois fragilisées par les choix budgétaires nationaux de ces dernières années qui mettent la pression sur les collectivités locales, et elles font l'objet de concurrences déloyales de la part d'acteurs lucratifs, qui brisent des solidarités essentielles.

À Venelles, 130 associations actives sont recensées sur le site de la mairie. À l'appel du Carrefour Citoyen de Venelles et du Pays d'Aix, plusieurs d'entre elles ont exprimé leur soutien à l'initiative du Mouvement Associatif, le 11 octobre 2025.

Autour de la table les Amis de Berdine, l'Atelier de Margoulette, les CIQ de Venelles et de Celony, la MJC Alain Leprest, l'Association Venelloise d'Actions humanitaires - AVAH, l'Association Villageoise d'Énergie Photovoltaïque en Pays d'Aix - AVEPPA, le Collectif Citoyen de Jouques ..., ont réclamé un sursaut citoyen et politique en faveur du monde associatif, des actes de confiance et de reconnaissance de la part des pouvoirs publics, la création d'un véritable statut pour le bénévolat. « Sans bénévoles, on ne peut pas avancer, il y a un enjeu considérable à faire venir des plus jeunes dans l'animation associative ». C'est un défi que nous devons tous relever.

Le développement des associations passe nécessairement par le renforcement des subventions publiques ciblées sur un projet, ou consacrées à leur financement global, et par un investissement massif dans l'accompagnement et le renouvellement des bénévoles et de la gouvernance qui sont aujourd'hui épuisés. Les associations attendent un engagement précis des collectivités lors des prochaines campagnes électorales.

### Le 11 octobre 2025 : une journée d'alerte, de lutte et de soutien

- Alerte sur la crise sans précédent que traversent les associations, crise d'existence, crise du bénévolat ;
- Lutte contre la marchandisation de l'action associative, lutte pour leur survie ;
- Soutien pour accompagner les salariés et les bénévoles qui œuvrent jour et nuit, à apporter de l'aide, du soulagement, de la distraction et du bien-être à tous nos concitoyens et concitoyennes.

La France affronte une époque dangereuse : menaces sur la sécurité du continent, offensives politiques contre les modèles démocratiques, accroissement des inégalités, dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, ...

Les citoyens sont en demande de protections, d'accompagnement, de partage. Les associations jouent un rôle crucial dans ce cadre. Environ 45 % de la population française est membre ou adhérente d'une association.

Lorsqu'une association réduit ses activités, ce sont directement ses bénéficiaires qui en pâtissent. Quand leurs moyens d'agir se réduisent, la précarité progresse, touchant de plus en plus de couches de la population.

Les appels à l'aide d'associations au bord du dépôt de bilan se multiplient. C'est un engrenage socialement dévastateur. Le désengagement progressif des pouvoirs publics n'est pas entendable.



## LES ASSOCIATIONS

### AU CŒUR DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'appel du Mouvement Associatif est fortement soutenu par l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) qui offre un cadre plus large pour apporter des solutions aux difficultés que rencontrent le monde associatif depuis plusieurs années.

L'Economie Sociale et Solidaire est un modèle économique alternatif qui place l'humain et l'utilité sociale au cœur de ses préoccupations, avant le profit. Elle apparaît aujourd'hui comme une alternative pertinente au mode de production actuel et propose une autre façon de faire de l'économie soucieuse de ses responsabilités sociétales, du partage des richesses qu'elle produit, de la qualité des emplois qu'elle crée, de l'implication des citoyens dans le pilotage des projets.

Les organisations de l'ESS visent donc à servir des objectifs sociaux ou environnementaux avant d'être lucratives. Les Associations font partie de l'ESS qui regroupent aussi notamment les mutuelles, les SCOP (sociétés coopératives de production), et les SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif). Elles adhèrent à trois valeurs centrales, renforcées par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014.

2

- ♦ **Utilité sociale** : Soutien aux personnes en situation de fragilité notamment en matière d'accompagnement social, médico-social ou sanitaire, et en luttant contre l'exclusion ;

*Développement du lien social* contribuant à la cohésion territoriale et au maintien des relations sociales ;

*Education à la citoyenneté* en participant à l'éducation populaire, en réduisant les inégalités sociales et culturelles, notamment entre les sexes, et en mettant en œuvre des modes de participation territoriaux ;

*Promotion du développement durable* en œuvrant pour la transition énergétique, la promotion culturelle et la solidarité internationale...

- ♦ **Gouvernance démocratique** : gestion participative impliquant les dirigeants, les salariés et les bénévoles, indépendamment de leurs apports en argent ou en temps (1H/F = 1 voix).
- ♦ **But non lucratif et gestion éthique** : les résultats sont majoritairement réinvestis dans la structure et les réserves ne peuvent pas être distribuées.

L'ESS, dans toutes ses composantes, est un des liens forts avec le terrain, pour faire émerger des solutions productives innovantes, pallier l'absence ou la faiblesse de services publics, et prendre en charge des situations d'urgence. Ses objectifs et ses actions plurielles concourent à faire changer la vie et la société. Elle est porteuse de valeurs et de transformations sociales, respectueuses, humaines et environnementales. Nous demandons que les pouvoirs publics nous donnent les moyens d'accompagner et de travailler au changement pour une société plus juste. Agir aujourd'hui pour demain, c'est ESSentiel !



### L'ESS à l'honneur au mois de novembre

Le Mois de l'économie sociale et solidaire est un temps annuel se déroulant au mois de novembre qui donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie peut apporter à notre société en pleine transition.

Initiative créée à l'origine par la Chambre régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2005, elle est ensuite animée dans chaque région par les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS) et coordonnée au niveau national par la Chambre française de l'ESS.

Cet événement national permet également de mettre en lumière les savoir-faire et activités des femmes et hommes porteurs de projets, entreprises, organisations et collectifs qui se mobilisent dans les territoires pour porter, présenter et faire connaître au plus grand nombre l'économie sociale et solidaire ancrée dans les territoires.

